PASSERELLE TRANSPORT DE MARCHANDISES FORMATION COMPLEMENTAIRE (Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises)

FICM21

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION
FORMALIB
CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE SALEE

DURÉE
35 HEURES.

EFFECTIF
4 STAGIAIRES.

TARIF
650,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 **/ UAI :** 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.
AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).
DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibyaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

PASSERELLE TRANSPORT DE MARCHANDISES FORMATION COMPLEMENTAIRE (Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises)

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : Conducteur professionnel de transport de marchandises par route

Equivalences: Sans objet
https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5769

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Tout conducteur d'un véhicule de transport de voyageurs.

titulaire :
- des permis de conduire des catégories C ou CE et D ou DE en cours de validité
- d'une attestation de FIMO du transport routier de voyageurs ou à titre transitoire, d'une attestation valant FIMO.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

1 mois

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

"Permettre au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires et préalables à l'accès au secteur du transport de marchandises par :
le perfectionnement à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, la connaissance, l'application et le respect des règlementations et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport."
(Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 4)

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions de formation

Attestation de formation conforme à l'arrêté du Ministère chargé des transports.
Carte de Qualification Conducteur.
Sans niveau spécifique
Codes RCNP/RS : RS5769
Code Certif Info : 112764
Possibilité de valider un/des blocs de compétences : non

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques :
2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :
Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, …
Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences
Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen. En cas d'échec à la partie théorique ou à la partie pratique de la formation, bénéfice du succès partiel conservé pendant six mois

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :
Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyaftral.com

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :
Tél. : 0596 97 23 64 **E-mail** : contact@formalibyaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

1/ Identifier les objectifs et étapes de la formation 0 h 30
Vérification du respect des prérequis
Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
Présentation de la formation
Modalités pratiques
Tour de table
2 /Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité 15 h 30

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
Caractéristiques techniques du véhicule de transport de marchandises et fonctionnement des organes de sécurité
Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
Perfectionnement à une conduite sure et économique
Optimisation de la consommation de carburant
Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité

Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile :
Conduite individuelle et manœuvres (2 h 30)
Commentaires pédagogiques (0 h 15)

3/ Appliquer les réglementations en vigueur dans le transport routier de marchandises 5 h 00- Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises :
- Temps de conduite et de repos des conducteurs.
- Utilisation du chronotachygraphe électronique.
- Formation des conducteurs.
- Conventions collectives.
- Statuts particuliers (fonction publique).
- Réglementation applicable au transport de marchandises :
- Transport public, location, transport en compte propre.
- National et international.
- Différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.
- Redevance d'utilisation des infrastructures routières

4/ Mettre en œuvre les principes de prévention des risques physiques, les règles de sécurité routière et environnementales 7 h 00

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale
Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence.
Accidents du travail en circulation et à l'arrêt.
Circulation dans les tunnels

5/ Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise (4h00)
Service, logistique
Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service
Sensibilisation au développement durable
Environnement économique du transport routier de marchandises et organisation du marché

6/ Evaluer les acquis de la formation 3 h 00
Evaluation de la conduite effectuée en contrôle continu.
Test final d'évaluation des compétences acquises
Bilan global de la formation par le formateur évaluateur

Evaluation : formateur autre que celui ayant assuré la formation

7 / Bilan et synthèse de la formation
Synthèse du stage
Evaluation de satisfaction de la formation

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

Salle équipée d’un ensemble multimédiaRessources pédagogiques